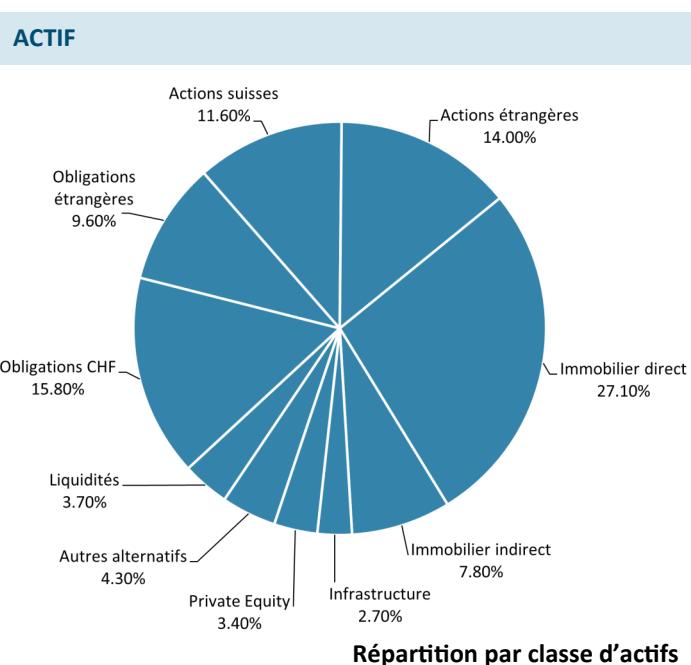


# 4

## Comptes annuels 2022

Le total du bilan de la Caisse présente au 31 décembre 2022 une augmentation de près de CHF 95mios (+1.6%) par rapport à l'exercice précédent. Au niveau de l'actif, malgré la baisse des marchés des capitaux, la fortune de la Caisse est en progression car ses cash-flows nets sont positifs. Cela signifie que les cotisations et apports sont supérieurs aux versements des prestations.

Le graphique ci-contre illustre la répartition de la fortune par classe d'actifs. L'immobilier direct représente plus d'un quart des investissements de la Caisse. Depuis 2022, les placements alternatifs (Private Equity, Infrastructure, etc.) font partie de l'allocation stratégique, au côté des classes d'actifs plus traditionnelles comme les actions et les obligations.



Le passif du bilan est constitué majoritairement des **capitaux de prévoyance et provisions techniques**. Ils correspondent au montant total que la Caisse devra verser aux personnes assurées dans le futur. Ces capitaux de prévoyance ont connu une hausse, qui provient en partie de l'augmentation des personnes assurées actives par rapport à 2021.

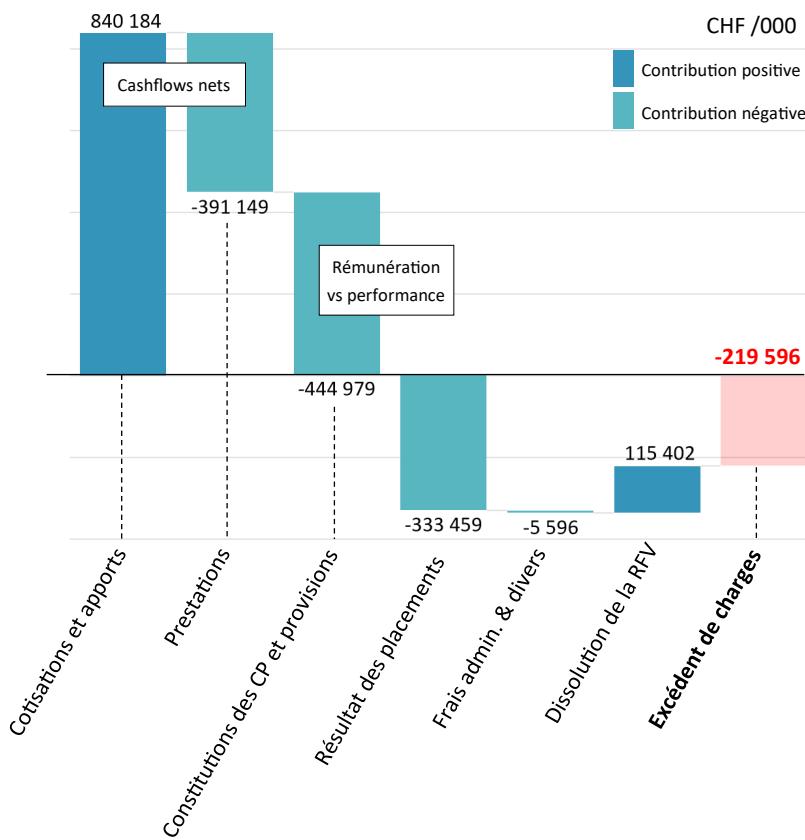
La **réserve de fluctuation de valeurs (RFV)** sert à compenser les variations sur les marchés des capitaux. Elle doit être constituée en cas de performance positive des

placements, et peut au contraire être dissoute en cas de performance négative des placements. Pour l'année 2022, elle a été presque entièrement dissoute pour compenser les pertes, d'où la variation de plus de CHF 115mios entre 2021 et 2022.

La **part en répartition** correspond à la part garantie par l'Etat de Fribourg, la CPPEF fonctionnant suivant le système de capitalisation partielle. L'augmentation de la part garantie par l'Etat est causée par les pertes réalisées durant l'exercice 2022.

PASSIF	En CHF /000	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Engagements et compte régularisation passif	20 380	35 384	-15 004	
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	7 352 514	6 907 453	445 061	
Part en répartition (selon chemin de financement)	-1 512 486	-1 292 890	-222 596	
Réserve de fluctuation de valeurs (RFV)	3 198	118 600	-115 402	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 863 606</b>	<b>5 768 547</b>	<b>95 059</b>	

## Contribution au résultat

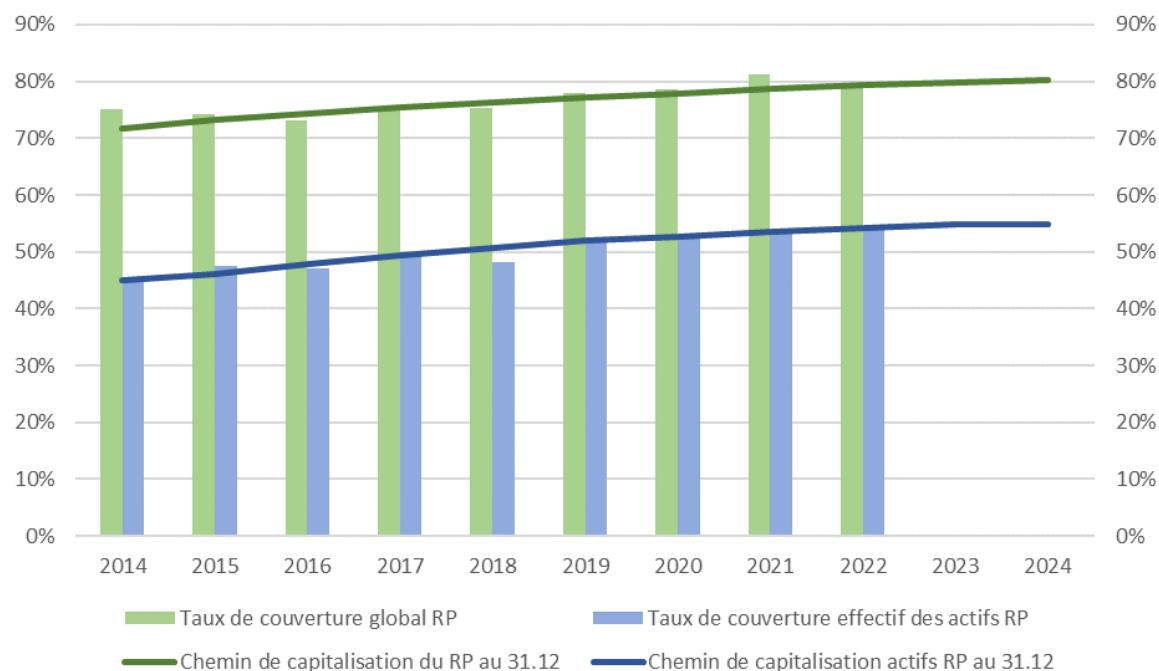


Le graphique de contribution au résultat montre que la différence entre les cotisations et apports et les sorties de trésorerie (versements des prestations) est positif. Les apports de l'Etat-employeur et des autres employeurs affiliés pour les mesures transitoires et compensatoires prévues dans le cadre de la réforme y contribuent fortement.

Après constitutions des capitaux de prévoyance (CP) et provisions techniques, le résultat net d'assurance est d'environ CHF 2.8mios. La mauvaise performance des placements fait basculer le résultat en excédent de charges. Après dissolution presque complète de la réserve de fluctuation de valeurs (RFV), l'excédent des charges se monte à CHF 219.5mios.

## Quel est l'effet sur les taux de couverture de la CPPEF à fin 2022 ?

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous, l'excédent de charges enregistré durant l'exercice 2022 a fait chuter le taux de couverture global du régime de pensions de 81.2% en 2021 à 79.3% à fin décembre 2022. Malgré cela, la Caisse reste sur le chemin de capitalisation pour le régime de pensions global ainsi que pour celui des actifs du régime de pensions.



Les comptes annuels 2022 ont été approuvés par le comité en date du 16 mars 2023 sur recommandation de l'Organne de révision de la Caisse.